

PERSONNEL INFIRMIER	Exigences	Réponse possibles
Personnel infirmier (art. 49 OAMal) OSAD (art. 51 OAMal)	Personnel nécessaire qualifié pour fournir les prestations au sens de la LAMal	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui Je suis en possession du titre d'infirmière diplômée/d'infirmier diplômé. Mon autorisation de pratique (ci-jointe) certifie mes qualifications (ou « J'ai fait la demande d'une autorisation de pratique qui certifiera les qualifications requises pour l'activité d'infirmière indépendante »). Par la suite, je vais exercer à titre d'indépendante et à mon propre compte. En cette qualité, la loi m'interdit d'engager du personnel. Toutes les prestations facturées à l'AOS seront effectuées par moi-même.
	Système de gestion de la qualité approprié	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui L'Association Suisse des infirmières et infirmiers indépendants, Curacasa, prévoit un Concept qualité qui permet de disposer d'un système de gestion de la qualité spécifique pour notre type d'activité et répond ainsi aux exigences demandées. Dès que j'aurais reçu mon N° RCC, je vais adhérer au programme de Curacasa.
	système interne de rapports et d'apprentissage approprié	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui Dans le cadre des normes qualité de Curacasa, je dois adopter une documentation et des directives internes concernant les événements indésirables. Ces aspects sont évalués lors d'une autodéclaration spécifique qui peut faire l'objet d'une évaluation externe par un organe indépendant.
	Adhésion à un réseau de déclaration des événements indésirables uniforme à l'ensemble de la Suisse	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Un tel réseau n'est pas encore disponible pour les prestataires de services ambulatoires. Mon association professionnelle est en train de développer un réseau de déclaration des événements indésirables uniforme pour toute la Suisse. Je m'engage à adhérer à un ce réseau dès qu'il sera disponible.
	Equipements permettant de	<input checked="" type="checkbox"/> Non

	participer aux mesures nationales de la qualité	La convention qualité encadrant la participation aux mesures nationales de la qualité n'est pas encore adoptée. Mon association professionnelle doit m'informer de ces mesures auxquelles je souscrirai dès qu'il sera possible de le faire. <input type="checkbox"/> Oui
--	---	--